

//)ECRET N° 95-391 du 11 Décembre 1995
Portant promotion et nominations à titre
normal, civil et à titre posthume dans
l'Ordre du Mérite Social des Artistes,
Ecrivains, Entrepreneurs Culturels, Hommes et
Femmes de Culture Béninois

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN.

- VU la Loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Décision n° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
VU la Loi n° 86-010 du 26 Février 1986 portant création de l'Ordre National du Bénin, modifiée par la Loi n° 87-017 du 21 Septembre 1987 ;
VU la Loi n° 87-019 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
VU le Décret n° 95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
VU le Décret n° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
VU les décrets n°s 88-337 du 29 Août 1988 et 89-221 du 15 Juin 1989 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
VU le décret n° 95-389 fixant le 19 Décembre 1995 comme date exceptionnelle de promotion et de nominations des Artistes, Ecrivains, Entrepreneurs Culturels, Hommes et Femmes de Culture Béninois dans les divers Ordres nationaux du Bénin ;
VU le relevé n° 09/SGG/REL du 09 Mars 1995 des Décisions Administratives du Conseil des Ministres ;
VU le procès-verbal de la session extraordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 12 au 26 Juin 1995 ;
SUR proposition du Président de la République, Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T E :

.../...

Article 1er : Est promu à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade d'Officier pour prendre rang du 19 Décembre 1995, le Cinéaste dont le nom suit :

M. ABIKANLOU Pascal, réalisateur de films
(Chevalier OMS, décret n° 72-204 du 31 Juillet 1972)

Article 2 : Sont nommés à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang du 19 Décembre 1995, les Artistes, Ecrivains, Entrepreneurs Culturels, Hommes et Femmes de Culture Béninois dont les noms suivent :

1 - VEDETTES DE LA CHANSON, MUSIQUE MODERNE

- Mmes. : - AGUIDIGBADJA Sophie
- GAINYO Elise, alias SENA JOY JELIA
- MM. : - LOHENTO Eskill
- MELOME Clément Paul
- BEHANZIN Optat
- BOUKARI Alidou

2 - VEDETTES DE LA CHANSON, MUSIQUE TRADITIONNELLE

- Mmes : - DONOUVOSSI Badoussi Adinassê, alias ADINASSE-TOKPO
- AKPOLI Ekpéhami, épouse DOUBOGAN
- KPOGUE Anagonou Aïkpémi
- MM. : - HOUNZINME Goguin
- KPATCHAVI Affanouvi
- HOUNDEFFO Huntchédé, alias ALOKPON
- AIFA Alèdo Tognon
- GANSOU Nestor Codjo alias GBEGNON
- FONNOUVI Houngninou Gangnon
- AKPOVI Houévègnon Athanase
- AMINOU Souradjou Wabi

Article 3 : Sont nommés à titre posthume et civil dans l'Ordre du Mérite Social au grade de Chevalier pour prendre rang du 19 Décembre 1995, les Artistes, Ecrivains, Entrepreneurs Culturels, Hommes et Femmes de Culture Béninois

.../...

- Feu de SOUZA Ignace Léopold, Musicien et Chef d'Orchestre
- Feu TOFFOHOSSOU Gilles, alias MIGUELITO, Auteur-Compositeur-Chanteur
- Feu KOHOUNFO E.C. Nathanaël, alias OLIIWORO, Vedette de la chanson Traditionnelle
- Feu ZOUNDEGNON Zongodohuêla Bernard, alias PAPILLON, Musicien et Auteur-Compositeur
- Feu GBEHOUNOU MEDJE Kouglénou Yédénou Adjahoui, Compositeur-Chanteur
- Feu HOUESSOU Déhoumon, alias BABA YABO, Comédien, Auteur-Compositeur-Chanteur

Article 4 : Le présent décret sera publié et enregistré au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 11 Décembre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maitre de l'Ordre National du Bénin,



Nicéphore D. SOGLO

Le Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 6 - AN 4 - MINISTERES 20 - GCONB 80 - SGG 4 - CE 2 - SG/PR 2 -
DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3 - BN-DAN-ONEPI 3 - UNB-FASJEP-
ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 24.